



**Karine Bernasse et Vincent Millet- STORE COMMANDER**  
**Lauréats 2011 - catégorie Technologie de L'information et de la Communication**

**Qu'est ce qui vous a poussé à participer à ce concours ?**

Notre participation à ce concours a été motivée d'une part par la volonté de passer de projet en portage d'entreprise à une entreprise de plein droit permettant d'embaucher des ressources et de développer l'activité. De plus, nous avons décidé de participer afin de nous permettre de prendre le recul stratégique nécessaire face aux réalités opérationnelles quotidiennes du chef d'entreprise.

**Que vous a apporté votre participation au concours ?**

L'opportunité de confronter nos idées aux regards extérieurs et surtout savoir bien les présenter auprès d'un public de non-initiés s'est avéré un challenge intellectuel passionnant, car tous chef d'entreprise a tendance à être « le nez dans le guidon » au quotidien. Il est primordial de savoir prendre du recul sur ses accomplissements pour pouvoir disposer d'une vision large et complète de son business et décider des choix stratégiques les plus appropriés pour avancer dans la bonne direction.

**Comment avez-vous réagi à l'annonce de votre sélection pour soutenir votre candidature à l'oral ?**

Nous étions très excités, d'autant que cette période a correspondu avec une période très intensive d'augmentation des ventes de licences Store Commander.

Nous avons vraiment mis tout notre cœur et énergie à la préparation de ce concours et pris les différentes étapes très au sérieux. Nous avons donc bien entendu été extrêmement contents et satisfaits que notre projet reçoive l'aval de personnes qui comptent dans l'économie régionale.

Il s'agissait pour nous d'un aboutissement très positif qui nous a d'ailleurs motivé ensuite pour préparer le Concours régional Top des Entreprises de la Vienne que nous avons eu le plaisir de remporter !

**Alors Store Commander « bête à concours » ?**

(Sourire). Nous ne dirions pas cela mais il semblait judicieux de capitaliser sur les efforts fournis dès Créa'Vienne pour participer à d'autres concours et espérer ainsi non seulement pouvoir nous faire connaître auprès des acteurs régionaux à la création d'entreprise, mais également obtenir quelques aides financières pour pouvoir aller de l'avant.

**Quel conseil pourriez-vous donner à un chef d'entreprise qui songerait à s'inscrire au concours ?**

Foncez ! C'est là l'occasion de bien présenter votre projet, de formaliser des aspects qui vous seront utiles ensuite pour monter un dossier bancaire et établir votre business plan. Gagner est très appréciable bien entendu mais participer constitue déjà une avancée considérable pour votre entreprise.